

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2026 COURSES SUR PISTE



MOTO-CLUB : MOTO CLUB MARMANDAIS

N° D'ÉPREUVE FFM : 539

E-MAIL : secretariat@grasstrack-marmande.com

DATE : 26 et 27 /09/2026

TÉLÉPHONE : 05.53.64.47.23

LIEU : Carpète

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Moto Club Marmandais

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	SAMBARREY Laurent/TOCHEPORT Vincent	Licence : 021787 / 070686
Directeur de course adjoint	BOUIN Laura	Licence : 287778
Délégué FFM / Président de jury	DAVANZO Régis / BARES Jean Noel	Licence : 031755 / 026780
Arbitre CCP	DUBERNARD Enzo / GORET Christophe	Licence : 148273 / 011833
Juge de départ	LAMARQUE Philippe	Licence : 070869
Commissaire technique responsable	CHAVERON Patrice	Licence : 059881

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

CHAMPIONNAT DE FRANCE



★ Championnat de France Long-Track

☒ Elite ☐ U23 ☐ 250 cc

★ Championnat de France de Course sur piste

☒ Sidecar ☒ Rookie

☒ Kids/Educatif

★ Championnat de France de Speedway

☐ Elite ☐ U23 ☐ 250 cc

★ Coupe de France de Speedway

- ☐ Promotion Cup
- ☐ Youth Cup 250 cc
- ☐ Youth Cup 85-190 cc

★ Championnat/Coupe de France de Flat-Track

- ☐ Championnat de France Flat-Track Dirtbike
- ☐ Coupe de France Flat-Track Tracker

CHAMPIONNAT DU MONDE



Les courses FIM suivantes sont prévues lors de l'épreuve :

Championnat du Monde de Long Track

.....
.....

CHAMPIONNAT D'EUROPE



Les courses FIM EUROPE suivantes sont prévues lors de l'épreuve :

.....
.....
.....

HORS-CHAMPIONNAT

Les courses hors-championnat suivantes sont prévues lors de l'épreuve :

Championnat de Ligue 500cc

.....
.....

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, combinaison 1 pièce de cuir ou Kevlar (sauf kids, Rookie, Youth Cup et Flat-track, où les vêtements type motocross sont autorisés), gants de cuir ou équivalent, bottes de cuir ou équivalent, protection dorsale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après la dernière manche de la catégorie concernée, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Docteur Darase

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche Marmande

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 5 Min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Carpète

Adresse 20 Chemin des Sables de Dispans

Caractéristiques :

Longueur de la piste 504

Largeur minimum de la piste 12

Nombre d'OCP* 6

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 19/07/2026



VISA DE LA LIGUE

DATE: 24/07/2026



VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

COURSES SUR PISTE

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOTO CLUB MARMANDAIS

DATE : 26/09/2026

LIEU :



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
9h00	Contrôles administratifs		
9h00	Contrôles techniques		
10h00	Réunion du Jury		
10h30	Essais Libres		
11h00	Manche 1 et 2		
14h00	Manche 3 et 4		
15h45	Remise des Prix Chp Fce		
17h00	Réunion du Jury FIM		
17H00	Essais Libres FIM		
20H10	Présentation des pilotes		
20h30	Manche		
23h30	Remise des Prix FIM		

COURSES SUR PISTE

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOTO CLUB MARMANDAIS

DATE : 27/09/2026

LIEU : Carpète



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
12h00	Contrôles administratifs		
12h00	Contrôles techniques		
13h00	Réunion du Jury		
13h30	Essais Libres		
14h45	1 ere Manche		
17 h00	Remise des Prix		